

Association sportive du collège de Vulbens – 2024/2025

Notre association sportive a pour objet d'organiser et développer la pratique d'activités sportives facultatives au sein du collège, et l'apprentissage de la vie associative par les élèves. Elle est affiliée à l'union nationale du sport scolaire (UNSS), fédération multisports ouverte à tous les jeunes collégiens.

Horaires des entraînements

Nous organiserons l'AS les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur le temps de midi de 12h à 12h45. Les élèves ont rendez-vous au portillon EPS et passeront à la fin du service de cantine.

Certaines compétitions et activités plein air seront organisées le mercredi après-midi ponctuellement dans l'année. Dans ce cas, les élèves peuvent pique-niquer à 12h00 dans l'enceinte du collège. Les informations liées aux sorties plein-air seront diffusées sur l'ENT.

| HORAIRES | ACTIVITÉ | LIEUX | ENSEIGNANT | Début des activités | Informations supplémentaires |
|-------------------------|-----------------|----------------------|--------------------|-----------------------|--|
| LUNDI 12h00-12h45 | Badminton | Gymnase | Mme Reynoud | Lundi 23 septembre | |
| LUNDI 12h00-12h45 | Tennis de table | Salle multi-activité | M Aurel | Lundi 23 septembre | |
| LUNDI 12h00-12h45 | Danse | Dojo | Mme Liloni | Lundi 23 septembre | |
| MARDI 12h00-12h45 | Fitness | Salle multi-activité | Mme Reynoud | Mardi 24 septembre | Step, renforcement musculaire, étirement |
| MARDI 12h00-12h45 | Futsal | Gymnase | M Bourdon | Mardi 24 septembre | |
| JEUDI 12h00-12h45 | Athlétisme | Piste extérieure | M Bourdon | Jeudi 25 septembre | En cas d'intempéries, repli en salle multiactivité = PPG |
| JEUDI 12h00-12h45 | Basketball | Gymnase | M Duclos | Jeudi 25 septembre | |
| VENDREDI 12h00-12h45 | Volleyball | Gymnase | M Aurel/Mme Liloni | Vendredi 26 septembre | |
| VENDREDI 12h00-12h45 | Tennis de table | Salle multi-activité | M Duclos | Vendredi 26 septembre | |

INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire, il faut rendre la fiche ci-contre complétée ainsi que le prix de la cotisation en chèque à l'ordre de l'AS du collège de Vulbens. PERMANENCE pour s'inscrire = lundi 16 septembre, mardi 17 septembre, jeudi 19 septembre et vendredi 20 septembre de 12h10 à 12h50 devant le FSE, dans la cour.

Tout dossier incomplet sera refusé. Une même licence autorise la pratique de plusieurs activités. Certaines activités en semaine sont limitées en nombre de pratiquants ; l'ordre des vœux sera prioritaire en cas de sureffectifs.

De plus, face à un nombre d'inscrits parfois trop important, le responsable de l'activité pourra être amené, EN DÉBUT D'ANNÉE, à fonctionner par groupe (un groupe aura son entraînement les semaines A et l'autre les semaines B).

Les élèves souhaitant faire de l'AS en compétition sont obligés de prendre un tee shirt d'AS (s'ils ne l'ont pas déjà) pour représenter les couleurs de l'AS lors des compétitions.

En cas de comportement inadapté ou d'un gros manque d'assiduité l'élève pourra être exclu de l'activité, voire de l'AS.

Parents, vous avez la carte de fidélité carrefour ? Vous pouvez soutenir l'Association sportive en associant votre carte à l'AS, ce qui nous permettra de gagner des équipements (voir article ENT à ce propos)

FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné (e) père, mère, tuteur, autorise mon fils, ma

filles¹ né (e)

le....., élève de (mettre le numéro de classe), domicilié à (commune) à

participer aux activités de l'association sportive du collège de Vulbens ;

Cochez en cas d'accord

autorise les professeurs responsables à présenter mon enfant à un médecin en cas de soins urgents et si nécessaire sous anesthésie ;

autorise les membres de la communauté éducative du collège de Vulbens à photographier mon enfant mineur, et à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises, notamment sur le site internet du collège et ce, à titre gratuit. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'élève.

Numéros de téléphone à contacter en cas d'urgence :

.....
.....

RAPPEL IMPORTANT : les élèves ayant un PAI, doivent obligatoirement être en possession de leur trousseau lors de chaque sortie AS du mercredi (le collège et l'infirmerie sont fermés), sans quoi, les professeurs ne pourront pas les accepter pour la séance d'AS. Une vérification sera effectuée lors de l'appel.

CHOIX DES ACTIVITÉS

Activités souhaitées les lundis, mardis, jeudis, vendredi à classer par ordre de préférence :

1- Activité : Jour :

2- Activité : Jour :

COTISATION : veuillez cocher votre situation (une seule croix) : Chèque à l'ordre de l'AS du collège de Vulbens

Je souscris à l'AS = 20 euros

Je souscris à l'AS et achète un tee-shirt = 27 euros

Je souhaite un tee-shirt seul = 10 euros

CONSETEMENTS :

Consentement de l'élève : J'autorise les personnes en charge de la demande de licence UNSS à renseigner les rubriques suivantes lors de l'inscription : NOM, Prénom, sexe, classe, adresse mail, N° de téléphone, Niveau de certification de jeune officiel, en situation de handicap

Signature de l'élève :

Consentement de l'adulte, responsable légal :

Je soussigné(e), autorise les personnes en charge des inscriptions à l'UNSS sur le portail dédié (OPUSS), la demande de licence à l'UNSS, à renseigner mon NOM, prénom et adresse mail.

Signature du responsable légal :

Fait à, le.....

¹ : mettre le numéro de classe : ex : 6°3

Association sportive du collège de Vulbens – 2024/2025

Notre association sportive a pour objet d'organiser et développer la pratique d'activités sportives facultatives au sein du collège, et l'apprentissage de la vie associative par les élèves. Elle est affiliée à l'union nationale du sport scolaire (UNSS), fédération multisports ouverte à tous les jeunes collégiens.

Horaires des entraînements

Nous organiserons l'AS les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur le temps de midi de 12h à 12h45. Les élèves ont rendez-vous au portillon EPS et passeront à la fin du service de cantine.

Certaines compétitions et activités plein air seront organisées le mercredi après-midi ponctuellement dans l'année. Dans ce cas, les élèves peuvent pique-niquer à 12h00 dans l'enceinte du collège. Les informations liées aux sorties plein-air seront diffusées sur l'ENT.

| HORAIRES | ACTIVITÉ | LIEUX | ENSEIGNANT | Début des activités | Informations supplémentaires |
|-------------------------|-----------------|----------------------|--------------------|-----------------------|--|
| LUNDI 12h00-12h45 | Badminton | Gymnase | Mme Reynoud | Lundi 23 septembre | |
| LUNDI 12h00-12h45 | Tennis de table | Salle multi-activité | M Aurel | Lundi 23 septembre | |
| LUNDI 12h00-12h45 | Danse | Dojo | Mme Liloni | Lundi 23 septembre | |
| MARDI 12h00-12h45 | Fitness | Salle multi-activité | Mme Reynoud | Mardi 24 septembre | Step, renforcement musculaire, étirement |
| MARDI 12h00-12h45 | Futsal | Gymnase | M Bourdon | Mardi 24 septembre | |
| JEUDI 12h00-12h45 | Athlétisme | Piste extérieure | M Bourdon | Jeudi 25 septembre | En cas d'intempéries, repli en salle multiactivité = PPG |
| JEUDI 12h00-12h45 | Basketball | Gymnase | M Duclos | Jeudi 25 septembre | |
| VENDREDI 12h00-12h45 | Volleyball | Gymnase | M Aurel/Mme Liloni | Vendredi 26 septembre | |
| VENDREDI 12h00-12h45 | Tennis de table | Salle multi-activité | M Duclos | Vendredi 26 septembre | |

INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire, il faut rendre la fiche ci-contre complétée ainsi que le prix de la cotisation en chèque à l'ordre de l'AS du collège de Vulbens. PERMANENCE pour s'inscrire = lundi 16 septembre, mardi 17 septembre, jeudi 19 septembre et vendredi 20 septembre de 12h10 à 12h50 devant le FSE, dans la cour.

Tout dossier incomplet sera refusé. Une même licence autorise la pratique de plusieurs activités. Certaines activités en semaine sont limitées en nombre de pratiquants ; **l'ordre des vœux sera prioritaire en cas de sureffectifs.**

De plus, face à un nombre d'inscrits parfois trop important, le responsable de l'activité pourra être amené, EN DÉBUT D'ANNÉE, à fonctionner par groupe (un groupe aura son entraînement les semaines A et l'autre les semaines B).

Les élèves souhaitant faire de l'AS en compétition sont obligés de prendre un tee shirt d'AS (s'ils ne l'ont pas déjà) pour représenter les couleurs de l'AS lors des compétitions.

En cas de comportement inadapté ou d'un gros manque d'assiduité l'élève pourra être exclu de l'activité, voire de l'AS.

Parents, vous avez la carte de fidélité carrefour ? Vous pouvez soutenir l'Association sportive en associant votre carte à l'AS, ce qui nous permettra de gagner des équipements (voir article ENT à ce propos)

FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné (e) père, mère, tuteur, autorise mon fils, ma fille¹..... né (e)

le....., élève de (mettre le numéro de classe), domicilié à (commune) à participer aux activités de l'association sportive du collège de Vulbens ;

Cochez en cas d'accord

- autorise les professeurs responsables à présenter mon enfant à un médecin en cas de soins urgents et si nécessaire sous anesthésie ;
- autorise les membres de la communauté éducative du collège de Vulbens à photographier mon enfant mineur, et à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises, notamment sur le site internet du collège et ce, à titre gratuit. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'élève.

Numéros de téléphone à contacter en cas d'urgence :

.....
.....

RAPPEL IMPORTANT : les élèves ayant un PAI, doivent obligatoirement être en possession de leur trousseau lors de chaque sortie AS du mercredi (le collège et l'infirmierie sont fermés), sans quoi, les professeurs ne pourront pas les accepter pour la séance d'AS. Une vérification sera effectuée lors de l'appel.

CHOIX DES ACTIVITÉS

Activités souhaitées les lundis, mardis, jeudis, vendredi à classer par ordre de préférence :

1- Activité : Jour :

2- Activité : Jour :

COTISATION : veuillez cocher votre situation (une seule croix) : Chèque à l'ordre de l'AS du collège de Vulbens

- Je souscris à l'AS = 20 euros
- Je souscris à l'AS et achète un tee-shirt = 27 euros
- Je souhaite un tee-shirt seul = 10 euros

CONSETEMENTS :

Consentement de l'élève : J'autorise les personnes en charge de la demande de licence UNSS à renseigner les rubriques suivantes lors de l'inscription : NOM, Prénom, sexe, classe, adresse mail, N° de téléphone, Niveau de certification de jeune officiel, en situation de handicap

Signature de l'élève :

Consentement de l'adulte, responsable légal :

Je soussigné(e), autorise les personnes en charge des inscriptions à l'UNSS sur le portail dédié (OPUSS), la demande de licence à l'UNSS, à renseigner mon NOM, prénom et adresse mail.

Signature du responsable légal :

Fait à, le.....

¹ : mettre le numéro de classe : ex : 6^e3